

Promenade d'observation-découverte de Gimel (Grabels)

Le samedi 13 mai 2017 10h-13h

Complété (en vert) par les observations de la promenade du samedi 20 mai 8h30-10h + éléments partagés par une participante par e-mail.

Intentions :

Observer avec les "6" sens (les 5 + les ressentis) la réalité physique.

Répertorier ce qui va, ce qui ne va pas.

Relevé des observations au fil du chemin.

NB. 1 : Ces observations sont reliées à des photos, que chacun-e a pu retrouver, légender, annoter, lors des cafés du monde-rencontres publiques les 19 et 20 mai*

NB. 2 : Ces observations sont subjectives et appartiennent au capital de réalité physique que tous et toutes ont mis en commun.

Ils contiennent également des pensées pour le futur projet.

- Pas de liaison entre le pôle "Tuilerie" et le pôle "Gimel".
- La Tuilerie est presque plutôt un espace "national" alors que Gimel peut être le lieu d'une rencontre plus locale.
- Réhabiliter la Tuilerie
- Problème d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (franchissement du talus)
- Réverbération sonore forte au niveau et du fait des bâtiments "Cap Gamma". Cela dépend du vent.
- Beaucoup de circulation en particulier le matin : envisager une triple voie ou des bus prioritaires ?
- Conserver le et préserver le petit chemin longeant la piste cyclable, car il y a beaucoup de balades et de promeneurs qui l'empruntent.
- Angle tramway Euromédecine : suivant les heures, c'est très bruyant, on ne peut pas parler et s'entendre
- Le tramway : un moyen de communication important, même si le domaine est immense.
- Lien avec le tramway à valoriser
- Marécages, batraciens, roseaux
- Bandes inondables au niveau de Massane : à prendre en compte
- Le pôle Euromédecine est un repère important, connu au niveau international

- Proximité de ICM Val d'Aurelle, de ProPara. En tenir compte. Connexions.
- Partir des besoins (crèches...)
- De l'autre côté de la rue de Chambert : existe à Malbosc un grand parc pour ceux qui aiment courir, se promener (enfants, pétanque...). C'est à 10-15 min, et à beaucoup moins à vol d'oiseau : la liaison pour les piétons n'est pas super et méconnue. Malgré les apparences de proximité, l'accès est gêné, pas esthétique, cela n'a pas été réorganisé après les travaux du tram en 2000 > c'est apparemment en vase clos.
- Dès que l'on s'éloigne de la périphérie, c'est beaucoup plus calme. La rangée de pins est très efficace pour protéger du bruit : à conserver !
- Il y avait une activité agricole (blé, et bien avant vignes), jusqu'à 2015. Le terrain observé est en jachère depuis, soit voulu, soit faute de moyens techniques et humains. C'est un support pédagogique et de transmission aux enfants très utile qui est ainsi en perdition. A préserver.
- Il faudra tenter de résoudre un problème grave de débroussaillage obligatoire à 50 m des habitations. Toute habitation implantée crée un périmètre de débroussaillage. Donc urbaniser cette très belle zone vaudra dire altérer sa biodiversité ce qui est dommage.
- En 40 ans, j'ai vu deux fois les vignes être plantées et arrachées
- Il y a un trait d'union avec l'histoire à préserver (bâtiments, activité traditionnelle, végétation) :
 - ne pas exproprier, ce serait inhumain.
 - Préserver ce qu'il y a de beau (chai, château, murs...), et d'authentique, qui fait partie de l'histoire et qui raconte une histoire.
 - Raser tout, ce n'est pas bon comme façon de faire
 - Voir les quartiers sans "histoire" : Mascobado par exemple : ce sont des quartiers sans âme
 - > Le château pourrait être le cœur du quartier
 - > Cf. la création du Viaduc de Millau : il y avait une ancienne bergerie. Elle a été intégrée au projet. Un inventaire à faire du patrimoine, et l'intégrer.
- A côté de ce terrain, le propriétaire est une personne âgée, qui loge ses deux filles. Il a fait un partage. Les deux filles sont propriétaires des deux terrains qui rejoignent l'entrée. La surface concernée est d'1/3 du parc.
- M. Ginolhac nous raconte qu'il a été exproprié, qu'on lui a donné en échange une licence de taxi.
- Echange entre deux voisins qui ne s'étaient jamais croisés en 40 ans. > préserver, favoriser ces rencontres !
- Prendre en compte le facteur humain, les tensions de voisinage.
- Des écureuils, des cigales (en été) dans les pins.
- Des effluves aromatiques (menthe sauvage, thym)
- Ca sent le pastis, ça sent le fenouil. Ca sent bon.
- Ce serait dommage d'enlever les beaux bâtiments (chai, château), et les micocouliers et platanes centaines.
- Interrogation : pourquoi l'un des domaines s'appelle-t-il "La Volière" ? Curiosité sur un élément caractéristique du lieu / un patrimoine à préserver ?
- Derrière le château : figuier, joncs, arbre fruitier... > c'est sûr, il y a de l'eau !
- Est-ce une zone inondable ? A priori non.

- Il existe un talweg qui part de la pinède et descend vers la tourelle ouest du domaine de Gimel. Qui dit talweg dit une nappe sub-affleurante. C'est elle qui provoque les écoulements sur la zone humide devant l'arrêt de tramway. Qui dit remontée de nappe dit impossibilité de prévoir des parkings souterrains à cet endroit. Ils seraient inondés (configuration analogue à celle de Malbosc). A Malbosc, 2 immeubles ont dû être démolis à cause de cela et la dalle de la maison pour tous s'est soulevée de 40cm). Nous avons prévenu la mairie 4 ans avant la construction du quartier et nous n'aimerions pas encore jouer les Cassandre...

- Bassin de rétention à prévoir (Cf. 2014 : inondations, témoignage de l'association VIGI)

- Bacs de rétention : attention, à Malbosc, c'est moche, des trous béants.

- Opportunité d'expérience, d'exemplarité sur la transition énergétique.

- On est ici comme dans une bulle, avec des bonnes odeurs, des sons feutrés. Et inversement, quand on ressort, c'est un retour à la réalité (bruits et odeurs de pollution automobile) : ce serait bien de le préserver !

- Opportunité de construire des logements à proximité de l'avenue de Gimel très bruyante. Des bureaux ou une résidence pour personnes âgées serait bienvenus afin que les personnes puissent bénéficier de la proximité du tramway (nous les avons placé au Nord-Est de l'allée du domaine de Gimel (portail). C'est à cause du bruit que nous suggérons des équipements sportifs plutôt que des habitations.

- Ce serait important de préserver une ouverture restreinte, garder la discrétion pour qu'il n'y ait pas 2000 personnes.

- Un trait d'union, une rencontre, mais pas de gêne, de promiscuité entre le territoire et l'extérieur.

- Il est important de garder des points de vue dégagés : vers la Grande Motte, la mer...

- A très peu de distance et de hauteur de différence, le bruit se régule, varie fortement. La végétation joue un rôle énorme. Prévoir de construire loin de la route.

- On est sur le chemin de St Jacques de Compostelle.

- 3 chênes verts majestueux de plus de 70 ans et muret : à garder absolument

- Rien que cela (3 beaux arbres majestueux), ça anime un quartier.

- A certains endroits, restaurer le muret, car il fait une très jolie délimitation entre l'olivieraie et le reste du parc.

- Préserver l'olivieraie, un joli patrimoine esthétique, du temps, de l'histoire, et cela forme un beau terrain sur le parc.

- Préserver l'olivieraie : comme ce sont des arbres qui se replantent très aisément, suggestion de les replanter dans le quartier. On pourrait aussi penser à replanter tout bel arbre déterré, et ce, dans le quartier.

- Le chien nous dit "il y a des sangliers". Ils sont heureux ici. On ne les croise jamais dans les habitations, on peut croiser une famille de temps en temps.

- Les vieux arbres disposent de trous susceptibles de servir de niches aux chiroptères (chauves-souris).

- Les jolis buissons à boules rouges ou fleurs en corymbe blanche en début d'été sont des cotonéasters laiteux. Ils sont particulièrement magnifiques dans les boisements le long du RD.

- Plusieurs personnes : "il y a peut-être des truffes" !

- On entend les oiseaux en permanence.

- Petit sentier tellement joli. A préserver. J'imagine bien les enfants serpenter et y courir, un peu cachés.
- Le paysage est choquant en haut du domaine (vue sur les immeubles) : pas d'âme, de vie. D'un point de vue architectural, du manque de couleur : peur de trop urbaniser, et ne plus reconnaître les lieux, car c'est un bout de campagne dans la ville.
- Idée de construire comme à Rives du Lez, avec des terrasses dans les arbres ?
- Vivre absolument AVEC la nature
- Le droit à la nature est primordial. Il faut garder l'équilibre pour chaque habitant.
- Comment préserver espaces sauvages dégagés et habitations : plusieurs îlots dans la nature ?
- On a cette chance extraordinaire de pouvoir faire avec la nature, avec les gens, en tenant compte des erreurs d'autres projets : à saisir !
- Pas seulement des appartements : des maisons, dans la nature, des îlots.
- Pas de lion (histoires de Jean-Paul Court et de Philémon Pouget)
- Plusieurs cartouches de fusil par terre : attention, il y a peut-être un bon nombre de chasseurs.
- Vue sur les barres de la Paillade
- Attention risque incendies.
- Pins cinquantenaires à préserver
- Orchidée. Laurier et thym abîmés (feuilles mangées par des chenilles)
- Arbres de Judée, fleurs, arbres fruitiers : à préserver le plus possible ! Du temps précieux.
- Ce serait un crime de couper et remettre de tout petits arbres (tellement long à pousser !)
- La végétation a repris ses droits
- Senteurs de fenouil
- Vignes
- Végétation très diverse. Etonnement ! Diversité à préserver.
- Relief un peu chahuté, plutôt sympathique, un bon lieu pour la promenade, le jogging (nous croisons une famille avec poussette)
- Un puits (bouché par des pierres)
- Mur en pierres sèches par endroits, pierres et mortier à d'autres.
- Des tags : On se rapproche de la ville ;-).
- Et en même temps, c'est propre pour un lieu proche de la ville.
- Etonnement face à l'implantation du centre d'exploitation technique municipal, à côté du rond point du Salinier. Curiosité de savoir quelle vision des municipalités successives et actuelle par rapport au "centre" du village.
- Besoin de clarté sur identifier où est le centre technique & qu'est-ce que la rotonde en béton derrière le mur, proche du rond-point du Salinier.
- Prévoir des terrasses panoramiques plus hautes
- Opportunité d'une tranchée sur le rond point du Salinier pour marquer le patrimoine gallo romain et soutenir la perspective entre Gimel et village ?
- Quand on est ici, à Gimel, on a envie de considérer pour un projet un périmètre beaucoup plus large : Malbosc, Valsière, village centre, Gimel...
- C'est un projet à l'échelle de la Métropole, dans une globalité. Il faut une concertation plus globale entre les décideurs des différentes communes. Grabels sera-t-elle capable de porter cela seule ?
- Liaison douce entre Montpellier et Grabels à préserver : piéton, vélo, et voiture, bonne mixité.

- Souhait d'un aménagement prévu pour le bien commun, le collectif, la convivialité
- Pas seulement un dortoir : de la vie !
- Souhait d'une mixité de population : culturelle, générationnelle, d'activités économiques.
- On ne veut pas un deuxième Malbosc, ni un 2^e Gamignan
- Pas comme à Malbosc, qui est mal conçu pour se garer, qui ne fait pas la place au piétonnier. Il faut limiter la voiture.
- Peur que cela ressemble aux nouveaux quartiers de Pignan et Cournonterral ("moche", "serré". Cela ne doit surtout pas être cela (= le supermarché, le McDo, et les logements tout autour).
- Prévoir des choses partagées (jardins, potagers, autres...), très importants pour la convivialité.
> voir le parc Charpak, près de la nouvelle mairie (Port Marianne) à Montpellier : gens de tous âges, très convivial.
- Jardins partagés, grande serre ? Préserver la biodiversité
- Contre-exemple Port Marianne, Pierres Vives, derrière Ovalie également : les bâtiments sont beaux, mais l'habitat est trop dense : trop de vis-à-vis. On a oublié les gens qui y habitent. Que du béton. C'est une manière qui a fait son temps.
- J'habite les Hauts de Massane, et c'est la première fois depuis 40 ans que je viens ici. Emue. Etonnée face à la surface !

* 19 mai : 14h30-17h à l'Espace Communal du Quartier La Valsière / 20 mai : 10h30-13h, Maison Commune